

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

41/184020/1478050

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

L'ABEILLE DE SOLOGNE

14 RUE DES SAUTEREAUX
 41300 THEILLAY
 France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
 Lieudit Lamothe Ouest,
 32600 L' Isle Jourdain
 France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRODUCTION

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (B) Animaux et produits animaux non transformés
 - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production biologique avec une production non biologique
- (G) Autres produits énumérés à l' annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées
 - production de produits biologiques

II.1 Répertoire des produits

Animaux d'élevage, autres

Abeilles, essaim ruches
 Abeilles, essaim ruchettes

Biologique
 Biologique

Détaillant

Gelée Royale

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

02/11/2022 - L'Isle Jourdain
 Le Directeur Général,
 Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **05/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

41/184020/1478050

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

L'ABEILLE DE SOLOGNE

14 RUE DES SAUTEREAUX
41300 THEILLAY
France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

Produits d'origine animale, autres

Cires d'opercules 2022
Miel d'acacia
Miel de bourdaine
Miel de bruyère
Miel de châtaignier
Miel de fleurs d'été
Miel de forêt
Miel de printemps
Miel de ronce
Miel de sarrasin
Miel de tilleul
Miel de trèfle
Pollen
Propolis de grille

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

02/11/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature

I.8 Validité

Certificat valide du **05/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

